



Mobilités  
professionnelles  
Formateurs,  
Administratifs,  
Tuteurs, Maître de  
stage...

# 1

## Mobilité sortante

Tout professionnel peut candidater à la mobilité sortante dans le cadre d'enseignement ou de formation sous réserve de l'accord de l'équipe de Direction et si nécessaire de l'établissement support.

### La mobilité sortante est conditionnée aux critères de sélection suivants :

- ✓ Motivations et objectifs en cohérence avec le projet individuel de formation et/ou le projet d'établissement.
- ✓ Compétences linguistiques : Pour les pays non francophones, suivant la langue d'usage, il est recommandé un niveau minimal de B2. Si besoin, un soutien linguistique gratuit et en ligne peut être proposé.
- ✓ Exigences particulières de la part des partenaires : visite médicale, assurance professionnelle, extrait du casier judiciaire...

# 2

## Mobilité entrante

Tout professionnel peut candidater à la mobilité entrante dans le cadre d'enseignement ou de formation.

### Concernant les candidatures, le correspondant local Erasmus + :

- ✓ S'engage à répondre par voie électronique avec accusé de réception, dans le mois de réception de la candidature après aval de la Direction. Il entérine ou négocie les dates proposées et les objectifs de la mobilité.
- ✓ Contrôle la réception et la rigueur des documents administratifs (convention Erasmus + ; ...)
- ✓ Communique à l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique de l'arrivée d'un professionnel.
- ✓ Identifie un tuteur parmi l'équipe pédagogique en accord avec sa Direction.
- ✓ Aide le professionnel à la recherche de logement et facilite son intégration.
- ✓ Rend compte de toutes problématiques à sa Direction.

### Le tuteur correspondant du professionnel :

- ✓ Organise le temps de stage du professionnel au regard des objectifs posés.
- ✓ Accueille le professionnel à son arrivée avec le correspondant local Erasmus+.
- ✓ S'occupe des modalités pratiques du stage (tenues professionnelles, carte de self...).
- ✓ Organise des temps d'échanges : entretien d'accueil, bilan intermédiaire, bilan de stage...
- ✓ Évalue le niveau de satisfaction concernant le dispositif Erasmus+ à la fin de la période de mobilité (Cf. document modèle).
- ✓ S'informe des problématiques et rend compte au correspondant local Erasmus+.